

Mardi, le 7 mars 1995

B.A.P.E  
625, rue Saint-Amable, 2e étage  
Québec, Qc.  
G1R 2G5

Mesdames, Messieurs les commissaires,

C'est en tant que citoyen de Terrebonne que s'inscrit mon intervention auprès du Bureau d'Audience Publique en Environnement. Tout d'abord, j'aimerais signaler mon désaccord avec le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. Afin de justifier ma position, j'aimerais vous faire part de mon questionnement qui ne tient pas de l'expérience scientifique mais de l'expérience humaine sur les points suivants.

#### LA GESTION DU SITE : PERSPECTIVE D'AVENIR

On parle de solutions et de procédés qui enrayeraient le problème des odeurs et des eaux résiduelles polluées. Ces solutions existent déjà. Quel argument justifie le fait que le site de Lachenaie ne possède pas encore cette technologie ? Toujours la même réponse : les coûts. Il y a donc un risque qu'économiquement nous soyons prisonniers de la gestion de B.F.I. Acheter du terrain est nettement moins cher et moins complexe que de trouver la vraie solution. Je suggère qu'en attendant que la technologie arrive jusqu'à Lachenaie, que le site n'accueille que les déchets de sa région. Je m'inquiète de savoir que la volonté ne repose que sur les bonnes intentions. Cela ne suffit plus, lorsqu'on sait que les solutions existent. Qui plus est, notre région s'est dotée d'un programme de récupération de déchets; j'en attends pas moins des municipalités de l'extérieur.

## LA GESTION DU SITE : UNE DEMARCHE NON CREDIBLE

Que doit-on penser de l'expérience Miron ? Ne s'agit-il pas d'un site faisant l'objet d'une gestion technologique de ses déchets ? Est-ce que les gestionnaires du site n'affirmeraient-ils pas tous que le site a respecté toutes les règles de l'art de la gestion méticuleuse des déchets ? Autant de questions auxquelles je ne peux que formuler un commentaire indéniable : ça pue ! Je me pose des questions sur la santé des gens vivant en bordure de ce qu'on appelait un dépotoir avant la venue du mouvement d'orthodoxie politique (politically correct). A la lumière de ce que je vois, je m'interroge sur la crédibilité de la démarche de B.F.I. Dans le concret, que proposez-vous pour maintenant ?

## LA GESTION DU SITE : GESTION DE CRISE

Dans un dossier aussi chaud que celui de l'environnement, il faut toujours prévoir l'émergence d'une crise environnementale ou technologique. Je trouverais dommage que notre population fasse les frais d'une telle situation, alors que les municipalités exportatrices de déchets sur notre territoire dormiraient tranquillement. C'est toujours facile de penser que c'est loin de nous. La proximité du cadavre joue beaucoup sur l'intensité du deuil ! Enfin, je m'inquiète à savoir s'il existe un plan de gestion de crise dans cette compagnie. S'il en existe un, les citoyens de Lachenaie devraient pouvoir le consulter et l'amender au besoin. Je m'inquiète aussi de la rectitude des paliers de gouvernements à répondre devant une situation écologique alarmante et de la lenteur dont ils font preuve à apporter solutions et soutien aux victimes lors de crises majeures. Je fais référence au B.P.C , par exemple, où rien ne semble réglé.

## LA GESTION DU SITE : MADE IN USA

Est-ce vraiment ce dont nous avons besoin ? Après une trentaine d'année de consommation débridée qui produit autant de déchets, il serait temps de se demander si le type de gestion qui a cours au Québec a vraiment évolué avec l'industrie de production massive. J'ai de sérieux doutes encore à ce sujet. Il y a un manque de transparence dans le domaine de la gestion des déchets. Il faudra que ces gestionnaires fassent plus que de nous rassurer en paroles. Il faudra que ces gestionnaires, qu'ils soient à Lachenaie, aux USA ou à Tombouctou, arrêtent de faire des projections dans le futur hypothétique, qu'ils s'intéressent à l'élément humain avant l'économique, qu'ils soient capable de vulgariser le verbiage scientifique et qu'ils fassent preuve d'objectivité dans leurs démarches. C'est une question de crédibilité essentielle. Les sommités américaines n'ont malheureusement pas de leçons à nous donner. On ne doit pas aux termes des contrats, être à la merci de leur vision d'avenir.

## LA GESTION DU SITE : MA VISION

Malheureusement, ma perception de la gestion de déchets se résume à une chose : l'enfouissement. Jusqu'à maintenant, je n'ai jamais eu la certitude que l'on faisait autre chose qu'enfouir. B.F.I aurait de la difficulté à se décharger du fardeau de la preuve alors que le site qu'elle gère se remplit à une vitesse vertigineuse. En fait, le site actuel s'est empli en 4 ans au lieu 10 ans. Est-ce cela la conséquence de la gestion scientifique et technologique des déchets ? Encore une fois, je n'ai pas de réponse à formuler.

J'ai cru à une nouvelle culture environnementale lors de la venue de la cueillette sélective. Je pensais que cela valait pour tout le Québec. Force m'est de réaliser qu'il y a deux cultures en contradiction en ce qui touche les déchets. En même temps qu'on travaille les mentalités sur les nouvelles façon de protéger l'environnement en recyclant, revalorisant et en réduisant nos déchets, voilà que ce que nous épargnons est offert au rabais aux exportateurs de déchets tout azimuts.

Je suis perplexe à savoir, vu la pertinence des deux cultures si j'ai un choix à faire là-dedans. Je ne sais plus quelle est la meilleure approche. Il s'agit de savoir si le contenu de mon sac vert devrait aller dans mon bac à récupération où si mon bac de récupération devrait aller dans le sac vert tout simplement. Je m'excuse d'être sarcastique, mais c'est un peu l'expérience de la double contrainte qu'on nous impose dans notre région.

## EN CONCLUSION

Je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu écouter un citoyen perplexe quant aux enjeux suscités par l'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. Ne voyez pas ces propos comme une analyse exhaustive du problème, mais comme une série de considérations et remarques ressenties par moi-même et mes proches afin de provoquer des pistes de solution viables.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Viens".

Philippe Viens, citoyen de Terrebonne